

**Manifeste**  
pour  
**une France libérée**



**Rassemblement Pour la France**

[www.rpf-site.fr](http://www.rpf-site.fr)

**Christian VANNESTE - Gérard HARDY**

*« Les finances publiques doivent être saines, le budget doit être équilibré, la dette publique doit être réduite...et l'aide aux pays étrangers doit être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite. La population doit...pouvoir travailler au lieu de vivre de l'aide publique ».*

**Cicéron - 55 avant Jésus Christ**

# **Sommaire**

<b>Pourquoi ce manifeste ?</b>	<b>P.4</b>
<b>Redonner le pouvoir au peuple</b>	<b>P.5</b>
<b>Liberté d'expression</b>	<b>P.6</b>
<b>Europe et relations internationales</b>	<b>P.7</b>
<b>Sécurité et ordre public</b>	<b>P.8</b>
<b>Identité et immigration</b>	<b>P.9</b>
<b>Soutenir les familles</b>	<b>P.10</b>
<b>Une école libérée des dogmes</b>	<b>P.11</b>
<b>Fiscalité et pouvoir d'achat</b>	<b>P.12</b>
<b>Revaloriser le travail</b>	<b>P.13</b>

## **Pourquoi ce manifeste ?**

Ce manifeste est par définition une approche globale dont le but consiste à présenter les grandes lignes et les valeurs du mouvement sur des sujets importants relatifs à la vie de la nation. L'approfondissement de chacun des sujets traités fait l'objet d'une étude complétée par des propositions concrètes dans le programme politique du R.P.F.

D'une façon générale, la doctrine du **R.P.F.** s'articule autour de trois points fondamentaux, non-négociables, qui forment la « colonne vertébrale idéologique » du mouvement :

### **1 / La souveraineté de la France**

Nous sommes favorables à une Europe des nations souveraines notamment en matière de choix politiques, économiques et de défense. La coopération des nations est nécessaire mais ne doit pas entraîner une subordination du pays à des instances supranationales.

### **2 / Le respect de la volonté populaire**

Nous voulons rendre le pouvoir au peuple avec le référendum d'initiative populaire et nous exigeons la prise en compte des choix des français.

### **3 / Le respect de notre identité et de nos traditions**

Nous voulons préserver notre identité, les valeurs de la famille, du travail, de la solidarité nationale. Nous refusons que les communautarismes et les cultures étrangères se substituent à notre culture et aux traditions séculaires de la France.

## Redonner le pouvoir au peuple

Bien que de nombreux élus de la République exercent leur mandat de manière exemplaire, la confiance des Français envers leur classe politique a considérablement régressé. Les électeurs ne se sentent plus véritablement représentés par ceux qu'ils ont portés aux affaires, ayant de plus en plus le sentiment que la vie politique est désormais accaparée par une classe ou plutôt une "caste" dont le principal objectif est de se maintenir au pouvoir par tous les moyens et d'accumuler les mandats.

Le **R.P.F** est convaincu de la nécessité de réformer le système des mandats électifs, à la fois pour en finir avec les suspicions de carriérisme et permettre aux élus de se consacrer avec d'avantage de dévouement et de compétence à l'exercice de leur mandat.

Le **R.P.F** est favorable au mode de scrutin uninominal par circonscription pour toutes les élections, avec obligation pour les candidats de n'exercer aucune activité rémunérée par un parti ou un élu politique, et d'avoir détenu un mandat local pour se présenter à une élection en vue d'un mandat national. Aucun cumul ne doit être autorisé. L'échelon départemental devenu obsolète doit être supprimé.

Déterminé à introduire la pratique de la "démocratie directe" dans la vie politique, le **R.P.F** préconise d'institutionnaliser la pratique du référendum d'initiative populaire, conçu comme l'octroi au peuple d'un véritable droit de contrôle de l'action gouvernementale par les citoyens. Le RIP doit être organisé selon les modalités prévues par la proposition de loi constitutionnelle n° 3328 déposée par le Président du **R.P.F** le 19 mai 2011 et inspirée par le modèle suisse.

Le référendum du 29 mai 2005, sur le projet de Constitution européenne, alors plébiscité par la quasi-totalité de la Représentation nationale, illustre parfaitement cette dérive puisqu'il s'est trouvé rejeté par 55% des votants et que, trois ans plus tard, les parlementaires réunis en congrès à Versailles ont ratifié le texte refusé par le peuple en 2005

Considérant que le peuple français doit disposer de la possibilité, non seulement de s'exprimer, mais aussi de pouvoir agir directement sur les décisions politiques prises en son nom, le **R.P.F** préconise que le Référendum d'Initiative Populaire doit être organisé lorsque 1% du corps électoral le demandera, sur un texte voté par le parlement ou lorsque cette même fraction des électeurs proposera elle-même le vote d'une nouvelle loi.

Le recours au Référendum d'Initiative Populaire a pourtant été prévu par la révision de la Constitution de juillet 2008, mais les conditions de sa mise en œuvre, pratiquement impossibles à réunir, vont jusqu'à contredire sa vocation populaire puisqu'elles imposent la validation préalable de 20% des parlementaires.

## Liberté d'expression

La liberté d'expression est indissociable de l'exercice de la Démocratie, laquelle ne peut être effective que par la libre confrontation des idées et des convictions, elle est proclamée par l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Toute restriction imposée par la loi à l'expression publique (et par voie de conséquence à la pensée) vient contredire cette exigence de liberté sans laquelle un pays ne peut plus être considéré comme une démocratie à part entière.

Le **R.P.F** considère qu'il est impératif de mettre fin aux atteintes à la liberté d'expression que constituent désormais en France la HALDE ( même rattachée depuis peu au Défenseur des Doits), véritable police de la pensée et les différentes lois liberticides dites "mémorielles" (lois Gayssot, Taubira, et sur la négation du génocide arménien), qui , sous couvert de lutter notamment contre le révisionnisme, le racisme et la xénophobie, instituent une "*vérité officielle*" de type "*soviétique*", dictée par la Représentation nationale, laquelle s'est subrepticement arrogée le droit de dire «*comment on doit désormais parler de l'Histoire*».

Le **R.P.F** abrogera systématiquement ces lois qui, telle la loi Gayssot, portent directement atteinte à la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 et constituent une forme de censure déguisée, indigne de la France. Elles réduisent de manière inacceptable la liberté de recherche des historiens et font de plus double emploi avec les dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, toujours en vigueur, qui visent les atteintes à la dignité humaine sans mettre pour autant sous tutelle le droit à l'expression.

Le **R.P.F** mettra fin à l'attribution de subventions publiques aux différents groupes de pression, médiatiques, juridiques et associatifs qui s'opposeront ainsi à la libre expression des opinions et promulguera en revanche une loi conciliant un juste équilibre entre le respect de la liberté d'expression, et celui de la dignité de chacun.

## Europe et relations internationales

Le R.P.F. s'affirme comme « gaulliste » dans son rapport à l'Europe dont il n'est ici pas question de remettre en cause l'œuvre et la raison d'être mais les modalités de sa construction.

Si l'idée de la construction de la « maison » européenne reste une excellente initiative, il aurait fallu toutefois commencer par ses fondations. Malheureusement, nos pseudo-élites ont sciemment oublié d'en définir les contours, géographiques et culturels.

Une Europe sans limite, ouverte à des pays asiatiques culturellement incompatibles avec ses valeurs multiséculaires (telle la Turquie) n'est plus une entité politique et sociale viable et homogène mais devient un espace économique peuplé de consommateurs interchangeables et dirigé par des puissances financières sans visage. Ce n'est pas notre vision de l'Europe.

Concernant sa construction administrative, les décideurs se sont fourvoyés en créant un monstre technocratique destiné à gérer la vie des européens en occultant leurs choix politiques et en mettant fin à la souveraineté des nations. Ainsi, les lois européennes pensées et voulues par de très coûteux commissaires européens non-élus prennent peu à peu le dessus sur les lois nationales sans l'assentiment des peuples et souvent contre leur volonté même.

L'Europe doit se faire à partir de partenariats multinationaux librement choisis. Chaque état membre de l'union Européenne doit pouvoir préserver ses intérêts propres sans subir la dictature d'une institution aux ordres de groupes de pressions philosophiques ou financiers supranationaux. L'Europe doit redevenir un espace de liberté, une zone de coopération et non plus une contrainte « soviétisante » omnisciente réglementant notre façon de faire nos fromages, la taille de nos fruits ou les priorités de notre agriculture.

Pragmatiques et ouverts sur le monde, les français doivent aujourd'hui chercher les accords internationaux là où sont leurs intérêts. Ainsi, sans remettre en question les relations internationales actuelles, il nous faut envisager de nouvelles pistes et de nouveaux partenariats, à l'image d'une véritable « alliance de civilisation » avec l'Amérique latine, dans laquelle la France, par son statut international de grande puissance économique et culturelle jouirait d'une grande considération.

De la même manière, la Russie, alliée de toujours de la France doit devenir un partenaire primordial en matière d'économie, de culture et de sécurité.

Sur le plan de la solidarité « francophone », dans la tradition gaullienne aujourd'hui abandonnée par tous, le R.P.F. reste attaché à l'idée du « droit des québécois à l'autodétermination ».

## Sécurité et ordre public

La mission de sécurité publique est d'assurer la protection des personnes et des biens, condition indispensable pour garantir les libertés, individuelle et collective qui constituent le préalable même du fonctionnement de la démocratie. Pour assurer cette mission, la complémentarité sans faille des forces et services de police et de gendarmerie et de l'institution judiciaire demeure fondamentale.

Force est de constater que depuis plusieurs décennies, la mission régaliennne de la sécurité publique laisse à désirer. Les statistiques font apparaître une hausse constante de la délinquance et de la criminalité. Afin de remédier à une telle situation, le **R.P.F** préconise d'intervenir sur les causes principales des dysfonctionnements actuels en matière de politique d'ordre public que sont la cohésion de la chaîne sécuritaire, police/justice, les carences de l'administration pénitentiaire et le recul de la présence policière consécutive à la chute des effectifs.

Le **R.P.F** aura notamment pour objectif de mettre un terme au hiatus qui paralyse trop souvent l'action conjointe des services de police et de justice en apportant les nécessaires modifications procédurales permettant d'éviter que le laxisme des jugements dans certaines juridictions réputées sensibles reste un des moyens d'acheter la paix sociale. )

Les Travaux d'Intérêt Général doivent être systématisés pour les primo-délinquants condamnés à moins de 6 mois, comme en Suisse. En détention, le travail doit être obligatoire pour les condamnés afin de payer leur séjour, d'indemniser les victimes et de préparer leur réinsertion.

Il faut également mettre un terme au système qui veut que des délinquants soient remis en liberté peu après qu'ils ont été appréhendés par la police et que des condamnés ou récidivistes réputés "dangereux" bénéficient de remises en liberté avant d'avoir purgé l'intégralité de leur peine, notamment les auteurs de délits majeurs, de crimes de sang et à caractère sexuel.

Ces réformes devront également prévoir que les juges puissent voir leur responsabilité pénale engagée si certaines de leurs décisions contreviennent à l'ordre public ou portent atteinte au droit des victimes, que les peines privatives de liberté de moins de deux années soient exécutées et que les étrangers condamnés à une peine d'emprisonnement soient expulsés à son issue.

Afin de remédier au déficit de 15 000 places de prison qui affecte aujourd'hui le prononcé des peines les plus courtes, le **R.P.F** affectera à la construction de nouveaux établissements pénitentiaires le produit des saisies des trafics de stupéfiants et de l'économie souterraine.

Le respect du principe intangible, en toutes circonstances, d'assurer l'action des services sur l'ensemble de l'espace de la République imposera de mettre fin à l'existence des zones depuis trop longtemps qualifiées de "non droit".



## Identité et immigration

La France accueille chaque année 200 000 immigrants "légaux" auxquels viennent s'ajouter quelque 150 000 "clandestins" qui viennent très vite grossir les rangs des "sans papiers" ayant trop souvent vocation à être régularisés.

De tels contingents sont de toute évidence hors de proportion avec les capacités d'intégration, du pays qui ne peut leur offrir, ni travail, ni logement. Une immigration de cette ampleur, irresponsable économiquement et condamnable socialement, ne peut conduire à terme qu'à une situation catastrophique.

Contrairement aux discours des milieux qui ont choisi de longue date de tourner le dos aux réalités pour privilégier une démagogie idéologique, la volonté du **R.P.F** de freiner l'immigration ne relève en rien de la xénophobie mais de la lucidité.

Déterminé à mettre un terme à cette politique "suicidaire" **le R.P.F** entend imposer une révision radicale des conditions d'entrée en France des étrangers en rendant impératif la possession d'un contrat de travail, sans possibilité de regroupement familial.

Les accords de Schengen doivent être révisés afin de pouvoir rétablir les contrôles aux frontières nationales. Contrôler ses frontières ne signifie pas les fermer mais avoir un regard sur qui ou quoi entre et sort du pays.

**Toute réforme relative aux conditions de l'immigration doit faire l'objet d'un référendum.**

Cette modification de la réglementation de l'immigration sera assortie d'une réforme de fond de l'acquisition de la nationalité française qui ne sera plus, ni systématique, ni automatique, puisqu'elle reposera sur le remplacement du "droit du sol" par le "droit du sang", du fait que : ***l'appartenance à une nation confère la détention d'une parcelle du pouvoir suprême de son peuple.***

Le droit du sang est le droit républicain, celui d'hériter de la nationalité de ses parents. Le droit du sol est celui de la Monarchie : appartenir automatiquement au propriétaire du sol. Doit s'ajouter le droit de la volonté, celui de devenir français après avoir vécu en France et observé les lois de la République. Il implique de vouloir les conséquences de ce qu'on veut et donc la déchéance de la nationalité pour les naturalisés qui ont trahi leur engagement.

Les candidats à l'acquisition de la nationalité française devront se conformer aux exigences d'une procédure administrative renforcée comprenant une prestation de serment public d'allégeance aux lois de la nation, de respect de sa culture et de ses règles de vie (interdiction de la polygamie, égalité hommes-femmes...). Une période de cinq années de résidence en France sera requise pour toute demande de naturalisation.

Le R.P.F souhaite mettre fin, parallèlement, à la tolérance de la double nationalité. Cet état de fait administratif doit devenir l'exception et non la norme.

## Soutenir les familles

La famille constitue depuis toujours la cellule de base de la société. De son équilibre et de son assise dépendent l'équilibre et l'épanouissement de chaque individu et, par voie de conséquence, la cohésion sociale et le dynamisme du pays.

Il se trouve que la famille est aujourd'hui menacée, étant victime d'attaques et de violations de ses droits qui jusqu'alors étaient considérés comme fondamentaux.

A l'abandon des principes de l'exercice de l'autorité parentale et de la reconnaissance des pouvoirs du chef de famille est venue se greffer la banalisation de formes d'unions encouragées par l'idéologie pour briser le modèle familial séculaire, qu'il s'agisse de la promotion de l'union libre, du PACS, ou de la mise en place du mariage homosexuel et de la reconnaissance de son droit à l'adoption.

Le dynamisme apparent de la fécondité, dû en réalité à celle des populations issues de l'immigration, ne permet pas le renouvellement de générations. La baisse du nombre des mariages accentuée par la hausse du nombre des divorces, la forte croissance du nombre des familles recomposées, les naissances hors mariage et les familles "monoparentales" ont largement bouleversé la structure familiale de notre pays, étant souvent la source de crises graves, voire violentes, de la perte des repères moraux des enfants et de l'échec scolaire.

Face à cette situation de délitement et de détresses, le **R.P.F** préconise la revalorisation annuelle systématique de toutes les allocations versées aux familles et aux parents isolés, au mois égale au pourcentage de l'inflation. Il est également déterminé à agir en faveur de "l'enfant à naître", en attribuant aux associations d'aide aux mères isolées qui souhaitent mener à terme leur grossesse, un soutien d'un niveau au moins égal à celui dont bénéficient les mouvements de planning familial.

Le **R.P.F** est également partisan de simplifier les démarches administratives de l'adoption par les familles. Ces mesures s'entendent bien évidemment à destination exclusive des familles françaises.

## Une école libérée des dogmes

L'Education nationale ne répond plus à sa vocation, étant devenue un grand pourvoyeur d'analphabètes, elle ne transmet plus les savoirs de manière égalitaire, ce en quoi elle est devenue antidémocratique.

Un tiers des élèves entrant en classe de sixième ont de graves lacunes en lecture, en écriture et en arithmétique, les trois enseignements de base censés être dispensés par le primaire. Plus d'un tiers des étudiants quitte l'université sans diplôme.

L'Education nationale ne transmet pas d'avantage les valeurs qui ont assuré jusqu'alors la cohésion sociale de la France. Plus de 80 000 actes de violence (allant jusqu'au meurtre) sont commis chaque année alors qu'on n'en comptait pratiquement aucun dans les années 1950.

Il convient de revenir aux fondamentaux de **l'instruction publique**.

Face à cette situation, le **R.P.F** préconise une reprise en main très ferme de l'institution chargée former la France de demain en plaçant l'enseignement au centre des priorités. L'enseignement supérieur et la recherche fondamentale (pour lesquelles la langue française sera la seule admise) doivent constituer une ambition nationale indissociable d'une grande politique privilégiant l'excellence de la transmission des connaissances.

Sur le plan des enseignements et des filières, il est urgent d'imposer, dans le primaire, le retour à l'enseignement des savoirs fondamentaux (notamment celui de la lecture par la méthode syllabique).

Le **R.P.F** est également convaincu de la nécessité de pallier les insuffisances de l'enseignement technique en mettant en place, depuis le CAP jusqu'à l'université une filière répondant aux besoins de formation de notre époque.

Sur le plan de la nature de l'enseignement, le **R.P.F** entend débarrasser les enseignements du "pédagogisme" qui ne dispense plus aucun savoir et de l'idéologie qui véhicule des discours "d'auto repentance" impliquant le rejet de tout ce qui est français. Nombre d'enseignants se comportent comme des commissaires politiques plutôt que comme des « transmetteurs » de savoir.

Le libre choix de l'école doit être assuré. Cela implique l'instauration du chèque scolaire, comme en Suède, la régionalisation de l'Education Nationale, l'autonomie des établissements, l'égalisation des aides à la construction et à l'entretien de l'immobilier et des droits sociaux des personnels, en matière de retraite, notamment.

La possibilité doit être donnée à chaque chef d'établissement de recruter directement une partie de ses enseignants et aussi de pouvoir en réfuter certains qui lui seront proposés par l'Académie.

## Fiscalité et Pouvoir d'achat

Depuis trente ans, ni l'utopie égalitaire des uns, ni les promesses faites par les autres de rapprocher "la France d'en haut de celle d'en bas" et de combler la "fracture sociale" n'ont permis de réduire les inégalités sociales qui se sont au contraire aggravées. La classe dite "moyenne", autrefois porteuse d'espoir d'une société en essor, rétrécit désormais de jour en jour. Elle compte désormais de plus en plus de déshérités qui, après avoir décroché économiquement, glissent inexorablement vers un prolétariat dont leurs aînés étaient parvenus à s'extraire.

La panne de « *l'ascenseur social* » que tout le monde constate, mais à laquelle personne ne sait remédier, a fini par faire oublier que le travail devait être synonyme de promotion sociale, une idée qualifiée "d'un autre âge" mais que le **R.P.F** est déterminé à faire redevenir une réalité vivante dans le cadre du combat qu'il mène pour replacer l'Homme au centre des préoccupations du pouvoir.

Le problème du logement, sous toutes ses formes, endémique depuis le milieu du siècle dernier, fera l'objet d'une politique volontariste devant permettre à chacun de bénéficier d'un habitat décent pour un coût "raisonnable" et de mettre un terme au fait inacceptable qu'il y a 650 000 sans abris en France et que des salariés n'ont pas les moyens financiers de se loger.

Il est aujourd'hui nécessaire de lancer un vaste plan de construction, soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignations, lequel serait soldé par la vente des logements à leurs occupants ou à des investisseurs privés.

Le chômage doit être combattu avec cohérence par une baisse du coût du travail non incompatible avec une hausse des salaires si une partie des charges est transférée sur la consommation grâce à une TVA sociale favorable à notre balance des paiements.

La TVA sociale a été mise en œuvre avec succès au Danemark, dès 1988. Le manque de courage des majorités "de droite" qui ne l'ont pas instaurée a contribué à ce que le coût du travail, et le chômage soient plus importants en France qu'en Allemagne, pour des salaires nets plus faibles, puisque des charges sociales finançant des politiques extérieures au travail, comme la famille, sont supportées par le travail. La baisse des charges baisse le coût des produits français et l'augmentation de la TVA pèse sur les importations et les touristes. Cette mesure est neutre sur le marché intérieur et très favorable à nos échanges. C'est une sorte de dévaluation à l'intérieur de l'Euro.

Il faut également mettre en place une réforme des retraites à la suédoise qui permettrait un départ en retraite fondé sur le libre choix dans les limites des possibilités nationales et une réforme structurelle de notre fiscalité nationale et locale, avec la suppression de l'ISF qui fait fuir les "riches" d'un pays au sein duquel les industries du luxe sont les plus performantes.

Parallèlement, le **R.P.F** entend alourdir les sanctions pour fraude à l'assurance maladie et aux prestations sociales.

## Revaloriser le travail

Quelque soit la grille de lecture à travers laquelle on le considère, le **Travail** reste et restera toujours la composante fondamentale de l'activité humaine qui a construit notre civilisation et qui permet à chacun, jour après jour, d'être ce qu'il est et de devenir ce qu'il sera, même si au fil des temps cette activité a été perçue diversement en fonction des idéologies et des contingences du moment...

Labour éreintant des débuts de l'ère "industrielle", la pensée marxiste en a fait sa légitimité. Moteur incontestable des "trente glorieuses", la civilisation utopique dite des "loisirs", avait, il y a trente ans, jugé que le travail était un "facteur d'aliénation anachronique" dans une société dont le "post-industrialisme" ne devait souffrir aucune remise en question. Les lendemains s'annoncèrent moins faciles sur le plan économique et face à sa raréfaction certains eurent l'idée de partager le travail plutôt que le faire croître, les "35 heures" étaient nées !

Au-delà des idéologies, de par sa nature indissociable de la dimension humaine, le travail reste une valeur immuable, ce que le **R.P.F** entend faire reconnaître et respecter dans sa volonté de le "**valoriser**", et à travers lui tous les citoyens. Le travail constitue en effet l'un des fondements de la politique de reconquête de la souveraineté nationale par le retour à la croissance pour lequel le **R.P.F** s'est engagé.

Le préalable à cette revalorisation étant la création d'emplois par la relance de la production, notamment dans les PME et l'artisanat où les potentialités sont fortes, le **R.P.F** entend rétablir la liberté de travailler sans contrainte horaire en abrogeant la loi contre productive des "35 heures". Une telle loi a contribué à ruiner économiquement la France du fait que chaque actif travaille annuellement 300 heures de moins qu'aux Etats-Unis et 1000 heures de moins qu'en Corée du sud.

Valoriser le travail consiste aussi à veiller au respect scrupuleux du droit du travail et des protections sociales prévues par les textes mais trop souvent mises à mal par la précarité de l'emploi dont la permanence doit devenir une priorité. Cette valorisation doit être opérée dans un souci de justice sociale, notamment pour ce qui est de la redistribution des gains de productivité et du produit de l'actionnariat salarial.

La vie syndicale française est catastrophique. Les syndicats sont peu représentatifs, divisés, politisés. L'irresponsabilité de certains est à l'origine de la destruction d'une partie de l'économie française, à l'exemple de l'activité portuaire. Il faut développer un syndicalisme de masse constructif, réformiste et réaliste, à la manière allemande. Cette révolution nécessaire aux réformes dont la France a un ardent besoin doit passer par le référendum.

Il faut dans le cadre d'une vaste refonte de notre vision du monde du travail, rappeler l'idée gaulliste de « l'association du capital et du travail », par la participation des travailleurs aux bénéfices et au capital de leur entreprise.



## Bulletin d'adhésion

Adhésion  Renouvellement

Mme  Melle  Mr N° d'adhérent : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : . . . / . . . / . . . . .

Tel. domicile : .....

Tel. mobile : .....

E-mail : .....

Profession : .....

Mandat(s) électif(s) : .....

Activité associative : .....

Adresse : .....

.....

CP : . . . . . Ville : .....

Cotation **Annuelle 20€**  Cotation **Couple 30€**

Cotation **Jeune, Etudiant, Chômeur 10€**

Cotation **Double appartenance 15€**

J'appartiens déjà à .....

Je désire faire un don supplémentaire : .....

Je suis intéressé(e) par une candidature éventuelle :

Municipales  Cantonales  Régionales

Territoriales  Législatives

Date et signature obligatoires :

Règlement à l'ordre de **A.F.R.P.F.**

RASSEMBLEMENT POUR LA FRANCE – 44 rue Monge - 75005 PARIS

Agrément CNCCFP n°957

*L'esprit de résistance !*